

POUR NOUS CONTACTER

Chef de centre : Marcel Gervélas au 05 90 99 63 42
fa.bterre@media-antilles.fr

NORD BASSE-TERRE

BASSE-TERRE
KALSON ALL STAR
A CHANTÉ NOËL
PAGE 20

On en parle

Rue Bébian,
fin du calvaire

La rue Bébian est demeurée un véritable calvaire durant de nombreux mois, suite aux travaux réalisés sur le réseau d'eaux usées notamment, et avant cela, suite aux travaux du campanile des lieux.

En effet, le passage d'engins lourds et les différentes fouilles et tranchées réalisées avaient rendu plus que vétuste cette rue du centre-ville, qui dessert les nouveaux bureaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) et de la communauté d'agglomération du Sud Basse-terre (CASBT). Ce n'est désormais plus qu'un mauvais souvenir, et c'est à présent une rue bénéficiant d'un tout nouveau revêtement que les automobilistes, piétons et autres résidents pourront emprunter.

LE CHIFFRE

4 000

C'est la subvention (en euros) que le conseil général a allouée à la commune de Vieux-Habitants, pour l'organisation du Noël Kakado 2013, dont le lancement a eu lieu vendredi soir, à Navarraise-Mariéot (lire en page 21). La décision a été prise jeudi, lors de la 10^e commission permanente de l'assemblée départementale, qui s'est déroulée sous la présidence de Jacques Gillot.

LA PHRASE

« Il suffit qu'un homme ait un moment difficile pour qu'individuellement, il se trouve dans une passe difficile. Il n'aura pas le réflexe de réfléchir et de dire qu'il peut régler ça pacifiquement. Au contraire, il y aura une explosion qui se traduira par un ou des actes de violences. Et, c'est ce que nous vivons, actuellement, en Guadeloupe.

Roland Ezellin, avocat, lors du Kafé-Philo consacré à la violence, jeudi, à Basse-Terre.

GOYAVE

Une maison intelligente pour la retraite des seniors

Améliorer le cadre de vie des seniors, tel est l'objectif de la société marseillaise Sairenor qui lance un nouveau concept sur le marché. Plusieurs communes sont déjà intéressées, dont Goyave.

La population vieillit. En 2040, les seniors représenteraient 40 % d'une population estimée à 404 000 habitants, selon les spécialistes. Aussi, aujourd'hui, nombre de maires se penchent sur la question, dont le maire de Goyave, Ferdy Louisy, qui a été séduit par un nouveau concept qui viendrait compléter les structures existantes : maisons de retraite, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et autres.

« Les résidences villages seniors que propose la société Sairenor (1) permettront aux aînés de garder leur autonomie. Seul ou en couple, ils seront dans des villas avec un petit jardin, il n'y aura pas de rupture par rapport à ce qu'ils connaissent », note Ferdy Louisy. Et d'ajouter : « Ce n'est pas une maison de retraite. Elle bénéficie d'un cadre privé et sécurisé. »

UNE PREMIÈRE RÉSIDENCE D'ICI À 2015
Ce qui l'a particulièrement séduit dans ce nouveau concept est le suivi médicalisé. Dans la résidence, une cabine télé-santé peut mettre le résident en contact direct avec un



Accompagné de Jean-Luc Minéas, représentant exclusif de la marque Sairenor, une délégation d'élus de Guadeloupe, Martinique et Guyane s'est rendue à Lyon pour visiter la première résidence dédiée aux seniors.

médecin. « C'est préventif avant tout, dit-il, cela ne remplace pas le médecin. » Après avoir rencontré à plusieurs reprises le responsable de ce dossier dans le département, le maire de Goyave prévoit d'ici à 2015 d'implanter la première résidence à l'entrée du bourg, à la zone artisanale et commerciale de l'Aiguille (Nolivier). Il se donne un an, le temps de conforter la digue et de mettre en place son service de portage. Ensuite, il sera possible de

construire la résidence et d'implanter autour des services et des commerces de proximité.

« Ce concept est intéressant car, très souvent, les personnes âgées ont construit des maisons avec un grand jardin. Et arrivées à un certain moment, elles ont du mal à payer les impôts : taxe foncière et taxe d'habitation. Elles sont alors obligées de demander de l'aide. » Convaincu par ce nouveau concept, Ferdy Louisy se rendra la semaine prochain-

ne à Lyon pour découvrir la maison-pilote du village senior. La commune du Gosier serait aussi intéressée par ce nouveau concept.

Claudia BELTON
(1) Créée en 2008, Sairenor, société française, est basée à Marseille. Pendant une quarantaine d'années, son directeur général a travaillé dans le bâtiment avant de mettre au point cette construction. Une marque spécialisée dans la création de cadres de vie pour seniors avec l'intégration de système innovant qui exige le regroupement de compétences pluridisciplinaires.

REPÈRES

H4D ?

Créée en 2008, H4D est une société spécialisée dans la télé-santé dont le projet d'entreprise est de rompre l'isolement sanitaire qu'il soit d'origine géographique (dans les zones rurales) ou sociale (dans les quartiers défavorisés, dans les prisons, etc.) en proposant des solutions de proximité.

La cabine de télé-santé

H4D a créé un outil technologique innovant : la cabine de télé-santé unité médicale autonome (Uma). Cette cabine permet la prise automatisée de constantes physiologiques telles que la température, le poids, la taille, la tension artérielle, la saturométrie, le pouls, etc. Elle assure en outre la transmission sécurisée de ces constantes à un médecin pour interprétation.

De 750 à 1 100 euros

Les maisons meublées sont achetées sur plan par des propriétaires. Une fois achetées, elles seront gérées en location par un syndicat pendant 9 ans selon la loi Dufflot de défiscalisation. Celui-ci pourra alors louer les villas aux seniors. Les résidences proposent aux particuliers, âgés d'au moins 65 ans, des villas T2 ou T3, 46 ou 56 m², construites de plain-pied, et des services tels que la blanchisserie, l'assistance administrative, une salle de gym, un accompagnement, le transport pour faire leurs courses. Tout ceci est compris dans le loyer mensuel fixé à 750 euros pour un T2 et 1 100 euros pour un T3.

Construction innovante

La construction HQE est basée sur un assemblage de panneaux sandwichs métalliques permettant une isolation thermique. Elle répond aux normes françaises et permet des réductions de la consommation d'énergie d'au moins 30 %. La société Sairenor, créée en 2008, a été primée cette année au Batimat 2013 et est sortie lauréate du smarthome domotique award 2013.

Des solutions à l'hébergement des seniors

Accompagné de Jean-Luc Minéas, représentant exclusif de la marque Sairenor en Guadeloupe, une délégation de 45 élus antillo-guyanais, dont 25 de Guadeloupe (1) — association des maires, techniciens, administratifs et maires — s'est rendu, la semaine dernière, sur le site de Lyon afin de visiter la première résidence villages seniors. Le ministre du Logement a prévu lui aussi de venir sur place découvrir ce nouveau concept. « Les maires sont à la recherche de solutions adaptées pour leurs seniors, explique M. Minéas. Lorsqu'il était directeur de cabinet, il avait été confronté à ce problème d'hébergement des seniors. Que faire ? Il a trouvé sa réponse

lors du salon de novembre 2012, à Versailles. « Je cherchais des solutions pour améliorer la qualité de service et pour répondre à l'étude de marché relative aux résidences des seniors. » Il est interpellé par une unité médicale autonome de téléconsultations avec son médecin à distance présentée par le directeur général de la société Sairenor. Celui-ci proposait, en outre, de construire des résidences seniors et de les préfinancer sans avoir à demander des fonds aux collectivités, des maisons vendues, clé en main, en défiscalisation. Dans ce concept, il a apprécié que la société ait associé le cadre de vie des seniors aux nouvelles technologies.

Elle a développé un logiciel de domotique (1) intelligente, des villas intelligentes, qui analysent le comportement des personnes. Située à Clury, en Saône-et-Loire, la première résidence Sairenor Le Clos Lamartine, entièrement domotisée et équipée d'une cabine de télé-santé, accueillera ses premiers résidents mois-ci. « Les loyers peuvent paraître chers, conclut Jean-Luc Minéas, mais les personnes âgées peuvent bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement) jusqu'à hauteur de 65 % du loyer et payer 280 euros. » (1) Domotique : ensemble des techniques de l'électronique, de physique du bâtiment et d'automatisme.